

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE MRM DU 27 JANVIER 2021

Présents : F.Rodhain, F.Le Roy, G.Naro, S.Spring, A-S. Cases, J-M.Courrent, N.Commeiras, A-¹ S.Fernandez, C.Maurel, E.Stephany, F.Villesèque-Dubus, G.Loubet, S.Mignon, A.Morinière, Y. Benabdellaziz, G.Séré de Lanauze, S.Sammut, A.khedhaouria, H.Chappert, P.Loup,

Excusés : A.Rouyre , F.Lasch

14h10 la séance est ouverte

1) Enseignants-chercheurs de l'Université Perpignan Via Domitia :

a) UPVD

Frédéric Le Roy est entré en contact avec les nouvelles VP recherche de l'UPVD. Elles remettent en cause le fait que les collègues de Perpignan puissent créer leur propre équipe partenaire de MRM et souhaitent que l'UPVD devienne tutelle secondaire de MRM. Cela signifie qu'elles mettent à disposition du personnel administratif, un budget pour eux, enfin, qu'ils signent en premier Université de Montpellier. Frédéric Le Roy souhaite trouver une solution à l'avantage de tous, ce qui semble permettre le statut de tutelle secondaire. Il demande l'avis du conseil.

Fabienne Villesèque-Dubus soutient l'annonce de Frédéric Le Roy. Effectivement, il y a eu un changement de présidence et ils ne veulent plus de petites équipes, mais plutôt une UMR. Elle ajoute que Jacques Mercier y est favorable, en revanche, il faut qu'administrativement tout le monde soit d'accord. En outre, cela ne changera rien, pour les collègues de l'UPVD qui signeront bien UM en premier.

Les membres du conseil accueillent bien la nouvelle et sont ravis de continuer la collaboration avec les collègues de Perpignan.

La décision de l'UPVD comme tutelle secondaire est mise au vote :

La proposition est adoptée à l'unanimité

b) Signature

Frédéric Le Roy explique que pour les membres des tutelles principales (UM et MBS) la signature est la suivante :

- Pour les enseignant-chercheurs de l'UM

University of Montpellier
Montpellier Business School

ou

Université de Montpellier
Montpellier Business School

- Pour les enseignant-chercheurs de MBS

Montpellier Business School
University of Montpellier

ou

Montpellier Business School
Université de Montpellier

Il précise qu'il est possible d'ajouter d'autres institutions ensuite, comme Montpellier Research in Management (en troisième position). En définitive, pour l'UM, l'essentiel est de vraiment faire figurer nos deux tutelles. En sus, les signatures de nos publications seront étudiées par la présidence pour la prochaine dotation budgétaire de MRM.

Anis Khedhaouria confirme que nous sommes le plus gros laboratoire de France. Le but est de renforcer les liens des enseignants-chercheurs au niveau MBS. Il préconise que les enseignants de MBS soient plus impliqués notamment à matière de responsabilités.

2) Unité Mixte

Frédéric Le Roy rectifie ce qu'il avait annoncé. En effet, Jacques Mercier a confirmé que le laboratoire MRM n'est pas une Unité Mixte de Recherche car nous n'avons pas de lien avec le CNRS mais plutôt une Unité Mixte. Toutefois, nous sommes un gros laboratoire et nous avons tous les critères, de facto nous sommes d'une taille suffisante pour être CNRS. En conséquence, la question est la suivante : « aurait-on vocation à devenir CNRS ? ».

Eric Stephany se souvient que Philippe Aurier avait pensé à devenir CNRS mais il manquait des chercheurs CNRS permanents. A l'époque c'est l'absence de ce type de chercheur qu'il nous avait été reproché.

Gérald Naro va dans le sens d'Eric Stephany. En effet, Gérald Naro assure avoir envoyé un courrier à la section-37 et affirme que cela peut être intéressant. Cependant, il précise que ce sera un surcroît de reporting administratif.

✓ Une discussion est lancée et des interrogations communes sont partagées

- Pourquoi notre laboratoire MRM n'est pas CNRS alors que d'autres laboratoires ont ce statut ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients de ce statut au niveau budgétaire ?

Pour conclure, Frédéric Le Roy demande à Sophie Mignon de bien vouloir se renseigner auprès d'INRAE, et à Anne-Sophie CASES de se renseigner auprès du CNRS, puis nous en discuterons en conseil de laboratoire.

3) BUDGET/Affectation budgétaire

Frédéric Le Roy annonce que, du fait du passage de MBS comme tutelle principale, la dotation budgétaire de l'UM est passée de 123 500 € en 2020 à 155 350 € en 2021. Donc nous sommes à 200 350€ de budget en 2021 avec la dotation de Montpellier Business School. Frédéric Le Roy encourage à tout dépenser d'ici la fin d'année 2021. En effet, cette année est exceptionnelle du fait de la pandémie et le risque est de restituer une grande partie du budget à la fin de

l'année. Frédéric Le Roy propose de financer des « débuts de recherche » comme des entretiens, des bases de données, sur la base de projets.

Ces engagements seront soumis à un jury que nous devons constituer assez vite. Retenons qu'il y a eu très peu de dépenses en 2020, 50% du budget n'a pas été dépensé à cause du COVID-19. Donc, cela est simple, si nous ne dépensons pas, on nous reprendra le solde ! Frédéric Le Roy encourage les responsables de groupes à inciter leurs membres à effectuer des dépenses. Par ailleurs, Frédéric Le Roy a constaté que plusieurs groupes ne dépensent pas tout leur budget de façon structurelle.

4

4) PROJETS

a) Chaque membre de groupe énumère ses projets ainsi que des idées de dépenses pour son groupe

- Participation aux colloques et congrès en distanciel et/ou en présentiel
- Frais de traduction, copy editing
- Achats de Logiciels Nvivo, de licences, de bases de données
- Achats d'ordinateurs
- Organisation de séminaire doctorale
- Prise en charge des membres du jury pour les soutenances de thèses (pot commun)
- Budget alloué aux organisateurs d'évènements (environ 1000 € 1500 € sur budget du pot commun) : journées de recherche, congrès...organisés par des EC de MRM

Les membres du conseil insistent sur l'idée de donner des compléments de budget aux projets qui ont été présentés lors du conseil commun DS-MRM.

b) Les membres du conseil échangent sur des projets communs

- Equipement Bâtiment 19 MRM (Florence Rodhain verra avec Marie-Laure Weber)
Florence Rodhain souligne que ce n'est pas clair en plus de ce qu'il va rester. En effet, elle remarque que ce type de chose nous le faisons déjà avant, elle questionne si nous devons répartir d'abord ? Elle ajoute que nous pourrions équiper le Bâtiment 19 (acheter

des PC pour les doctorants car les équipements sont très vieux). Elle insiste sur un vrai renouvellement à faire cette année.

Frédéric Le Roy est d'accord à 100% avec le projet de rééquiper le Bâtiment 19 et propose par ailleurs, des dépenses transversales.

- *Bases de données et PC*

Anis Khedhaouria pense propose d'acheter des bases de données car nous nous retrouvons avec des données et des personnes qui doivent bricoler !

- Embaucher un ingénieur de recherche dans un groupe afin de traiter les données du groupe, mais faut-il encore le prévoir, programmer un budget à cet effet. Et pourquoi ne pas faire bénéficier d'un ingénieur à plusieurs groupes ?
- Embaucher un post-doct (environ 40 000 €)
- Equiper la bibliothèque Bâtiment B bureau 427

c) Remarques et observations

Les membres du conseil disent que tout ceci est nouveau pour eux. En effet, certains observent que c'est renfermant et que ce n'est pas dans leur culture de fonctionner de la sorte.

- 1^{ère} fois que nous ayons cette discussion
- Les collègues ne savent pas forcément en début d'année quels projets émergent en cours d'année.
- Habituellement c'est l'autocensure, les restrictions budgétaires, nous nous limitons et là, il s'agit ouvrir les vannes !!!
- Dans le passé, certains ont priorisé la publication aux déplacements, d'autres, ont tout dépensé en début d'année, donc, ils devaient piocher dès le mois de juin dans le pot commun.
- Contraignant de fournir un budget mensuel dû également aux projets transversaux
- Comment savoir ce que l'on va dépenser ?

d) Solutions et observations

- Solde en pot commun comme l'an passé
- Point budgétaire en juillet par exemple

- Point positif : visibilité sur le budget

Frédéric Le Roy demande s'il y a d'autres questions. Frédéric Le Roy souhaite que les responsables des groupes effectuent une simulation sur cette base et de lui envoyer. Si cela dépasse, Frédéric Le Roy trouvera une solution. Il faudra régulièrement faire des points et ajuster en conséquence.

6

- Organiser des formations : NVIVO (mais environ 1000 €/personne), une personne se forme et forme les autres.
- Anis Khedhaouria propose de former les collègues ou de demander à d'autres collègues qui maîtrisent parfaitement (SPSS, PLS). En effet, nous avons des compétences en interne (Frédéric Le Roy lui fera une proposition).

MOMA BAT B (Anne-Sophie Fernandez) et MRM BAT 19

- Equipement : 1 gros PC avec des logiciels...
- Hervé Chappert et Pierre Loup feront un point sur les licences que nous possédons et le bureau virtuel. Pour information , les bases de données et les logiciels sont accessibles depuis le bureau virtuel, de ce fait, les enseignants de MBS ont accès.
- Anis Khedhaouria informe que chez eux tout se passe dans le cloud, donc, c'est de plus en plus sécurisé. Aussi, les enseignants de MBS ont des licences en commun. Anis Khedhaouria demandera volontiers à MBS l'accès aux enseignants-chercheurs de MRM.

✓ Une discussion est lancée

5) Points divers

a) HAL

Frédéric Le Roy dit que l'information sur le rapport d'activité est en train d'être collectée par Marie-Laure Weber. L'idéal serait de clôturer au mois de mars et prévoir une sortie du rapport d'activités en avril. Frédéric Le Roy enverra un document pour la récolte des données recherche.

b) Pôle Sciences Sociales

Plusieurs membres du conseil demandent à Frédéric Le Roy de donner des exemples de partenaires. Frédéric Le Roy explique que cela peut-être des entreprises, des laboratoires... L'essentiel est de transmettre l'information au pôle SS.

7

c) Membres des groupes

Certains membres du conseil questionnent Frédéric Le Roy sur la « mobilité » d'un membre d'un groupe à un autre (exemple : un Enseignant-chercheur d'un groupe qui est fortement impliqué dans un autre). Frédéric Le Roy répond que c'est aux membres de MRM de décider à quel groupe ils souhaitent appartenir, sachant qu'on ne peut appartenir qu'à un seul groupe. Le fait d'assister aux réunions des autres groupes est bien entendu libre. C'est à chacun de faire son choix car cela impacte la répartition des budgets. Frédéric Le Roy donne l'exemple des collègues qui sont passés du groupe stratégie au groupe organisation. IL est favorable à ce mouvement dès lors où les gens se sentent dans des bonnes conditions pour faire leur recherche, ce qui est la raison d'être d'un laboratoire comme MRM !

✓ Un débat est lancé

- Frédéric Le Roy organisera une réunion prochainement une réunion du conseil pour décider la répartition budgétaire.

15h32 la séance est levée